

BURKINA FASO

=====

UNITE-PROGRES-JUSTICE

=====

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE
TRANSITION

IV^E REPUBLIQUE

DEUXIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

LOI N°023-2022/ALT

**PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°2021-020/PRES DU
1^{er} OCTOBRE 2021 PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE
L'ACCORD DE DON N°TF0B6183, SIGNE LE 14 JUILLET 2021 A
OUAGADOUGOU ENTRE LE BURKINA FASO ET L'ASSOCIATION
INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA), POUR LE FINANCEMENT
DU PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE ET A L'ACCES AU
FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PAIF-PME)**

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la Transition ;
- Vu la Résolution n°001-2022/ALT du 22 mars 2022, portant validation du mandat des députés de l'Assemblée législative de transition ;

a délibéré en sa séance du 16 juin 2022

et adopté la loi dont la teneur suit :

Article 1 :

Est ratifiée l'ordonnance n°2021-020/PRES du 1^{er} octobre 2021 portant autorisation de ratification de l'Accord de don n° TF0B6183, signé le 14 juillet 2021 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA), pour le financement du Projet d'appui à l'inclusion financière et à l'accès au financement des Petites et moyennes entreprises (PAIF-PME).

Article 2 :

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré en séance publique
à Ouagadougou, le 16 juin 2022

